## Dimanche 18 octobre 2020 - 29e DIMANCHE ORDINAIRE - Année A

<u>1ère lecture</u>: «J'ai pris Cyrus par la main pour lui soumettre les nations» (Is 45, 1.4-6)

<u>Psaume 95</u>: Rendez au Seigneur la gloire et la puissance.

<u>2ème lecture</u>: «Nous nous souvenons de votre foi, de votre charité, de votre espérance» (1 Th 1, 1-5b)



## Évangile de Jésus Christ selon Saint Matthieu Mt 22, 15-21

«Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu»

## Homélie du père Miguel Roland-Gosselin, jésuite, à l'église St-Ignace (Paris 6e)

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Voilà un mot très fameux de Jésus, qui touche à un point sensible : le rapport entre le religieux et le politique. Cette règle d'or ouvre un espace formidable à l'initiative humaine, mais elle prête le flanc à des contresens grossiers. Combien de bons paroissiens vont citer « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » pour exiger une démarcation claire : que l'Église ne fasse pas de politique ! Que messieurs les évêques et le pape ne se mêlent pas de ce qui ne les regardent pas ! Qu'ils s'occupent plutôt des vocations ! Et les adeptes d'une laïcité farouche seront du même avis : chacun chez soi, Dieu dans son domaine qui est la sphère privée ; et pour la sphère publique, laissez-nous faire, c'est l'affaire de la raison savante et des instances politiques. Jésus aurait-il cautionné une telle dichotomie ? Est-ce que toute sa vie ne dit pas précisément le contraire, que devrait s'unifier en nous la vie spirituelle et le réel le plus prosaïque de l'existence ? Décidément, il est bien difficile de faire descendre l'évangile jusque dans le concret des choses, de le mette en œuvre résolument, politiquement, avec réalisme.

Retournons au texte. Des pharisiens tendent un piège à Jésus : « Est-il permis, oui ou non... ? » Est-il permis à un homme de Dieu de se souiller les mains avec les affaires du César impie ? Question malveillante. Or comment réagit Jésus ? Au jeu du piège il est le plus malin : il prie ces bons religieux de fouiller leur poche, pour voir s'ils n'y trouveraient pas quelque pièce de monnaie à l'effigie de l'empereur... Ditesdonc, braves gens, cet argent-là ne vous brûle pas les doigts ? Vous n'avez pas le sentiment de vous compromettre avec la puissance impériale ?... Cela s'appelle être remis à sa place. Messieurs les pharisiens, et tous les intransigeants de la terre, commencez par un peu de modestie et de prudence.

Derrière la question des pharisiens, Jésus a vu pointer un risque réel : celui de mêler Dieu trop immédiatement à nos affaires humaines, autrement dit de sacraliser, d'absolutiser ce qui ne mérite pas de l'être. « Est-il permis de payer l'impôt ? » Mais permis par qui ? Par Dieu ? Méfiez-vous ; à mettre trop vite Dieu dans vos affaires,

vous risquez de vous tromper de Dieu. Vous allez faire de vos convictions et de vos entreprises un absolu. Vous prétendrez vous battre pour Dieu, et vous ne vous battrez que pour vos certitudes; pour vos convictions religieuses, pour vos passions politiques ou économiques, mais pas pour le Dieu vivant. Laissez-le, s'il vous plaît, décider de ce qu'il pense. Peut-être Dieu n'est-il pas seulement de votre bord, figurez-vous! (Ici, Jésus aurait pu raconter le roi Cyrus, ce que nous avons entendu en première lecture. En son genre, le roi de Perse était un impie, or Dieu a apprécié son œuvre, il a même salué en lui une préfiguration du Messie! Comme quoi...)

Nous avons décidément vite fait de nous approprier Dieu ; vite fait de cataloguer les gens, de diaboliser ceux qui pensent ou agissent autrement que nous.

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Jésus par ces mots ouvre une autre voie, qui est l'art, dirai-je, de distinguer; non pas de séparer, d'opposer par une cloison étanche la part de Dieu et la part de l'homme, mais de distinguer, de trouver la juste façon de les rapprocher. La vérité première est que rien n'échappe à Dieu. Il n'y a pas, d'un côté le monde de César, disons de la puissance publique, de l'économie, de ma vie ordinaire avec ses compromissions, et de l'autre le monde de Dieu, de ma vie religieuse et spirituelle. Il n'y a rien dont Dieu se lave les mains et qui pourrait se passer de la loi de l'évangile. Les questions les plus profanes, l'impôt de César par exemple, doivent être traitées avec justice, et en cela elles concernent l'évangile. Jésus ne s'en désintéresse pas. Le pape et les évêques ne s'en lavent pas les mains.

Pour autant, ils n'occupent pas le terrain. Une fois posée la Seigneurie préalable de Dieu (rien n'échappe à son jugement et à sa vérité), une fois établi que César ne saurait en imposer à Dieu – en limitant son culte par exemple, ou en restreignant la liberté religieuse –, alors nous affirmerons sans hésiter l'autorité de la puissance publique légitime et l'autonomie de ses prérogatives. Et voilà par où l'évangile ouvre un espace formidable à l'initiative humaine. Dieu ne se mêle pas directement du débat public. La foi ne donne pas de règles pour résoudre les questions techniques, scientifiques, politiques, sinon qu'elle exige la charité en toute chose.

Étonnons-nous une fois de plus du Dieu de l'évangile. Il ne fait pas ombrage aux puissances du monde. Il veut leur salut, comme de toute la création. Et il compte ardemment sur elles, comme sur toutes nos puissances raisonnables.